

Statut n°S20220206-0 portant révocation d'un administrateur __Maxys__

lumahell, en qualité d'administrateur principal,

Vu l'article 1-2 du RIOR,

Statue:

Article unique : Il est mis fin aux fonctions de _Maxys_, administrateur chargé de la communication.

Fait le 6 février 2022.



Par l'administrateur signataire : AigleAttarde, Administrateur principal